



REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD
VILLE D'AJACCIO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

Le 17 décembre à 18h00 heures, le conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 11 décembre 2018 conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Laurent MARCANGELI.

Etaient présents :

M. SBRAGGIA, Mme RUGGERI-ZANETTACCI, M. VANNUCCI, Mme GUERRINI, M. PUGLIESI, Mme OTTAVY-SARROLA, M. BILLARD, Mme OTTAVY, M. VOGLIMACCI, Mme COSTA-NIVAGGIOLI, M. ARESU, M. MONDOLONI, adjoints au Maire.

Mme FLAMENCOURT, Mme JEANNE, Mme BERNARD, M. FILONI, Mme NADAL, M. LUCCIONI, Mme FALCHI, Mme SANTONI-BRUNELLI, M. BACCI, Mme FELICIAGGI, M. HABANI, Mme VILLANOVA, Mme MASSEI, M. LUCIANI, conseillers municipaux.

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

Mme CORTICCHIATO à Mme OTTAVY, M. PAOLINI à Mme OTTAVY-SARROLA, Mme SICHI à Mme BERNARD, Mme SANNA à M. FILONI, M. KERVELLA à Mme COSTA, Mme ZUCCARELLI à Mme RUGGERI-ZANETTACCI, Mme PILLOTTI à M. le Maire, Mme SIMONPIETRI à M. LUCIANI.

Etaient absents :

Mme BIANCAMARIA, adjointe déléguée, M. CAU, M. CASTELLANA, M. FERRARA, M. CHAREYRE, M. DELIPERI, M. CIABRINI, Mme GRIMALDI D'ESDRA, M. BASTELICA, M. LEONETTI, Mme RICHAUD, Mme GUIDICELLI, M. FALZOI, Mme GIACOMETTI, conseillers municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	27
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, Mme Aurélia MASSEI est désignée en qualité de secrétaire de séance.

Visa Contrôle de légalité

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20181217-2018_274-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/12/2018
Affichage : 21/12/2018

Pour l'autorité compétente par délégation



Séance du lundi 17 décembre 2018

Délibération N°2018/274

Programmation cinématographique 2019 à l'Espace Diamant

Monsieur le maire expose à l'assemblée :

Depuis l'obtention de l'agrément CNC et l'installation d'un équipement numérique, le cinéma Espace Diamant a pour mission l'éducation cinéphile par la formation du regard au langage cinématographique en direction de tous les publics.

Ainsi, la Ville d'Ajaccio propose chaque saison une programmation cinématographique qui s'adresse à tous, en privilégiant des films d'auteur et d'art et essai, récents ou inscrits au patrimoine, qui font référence et ouvrent au cinéma de demain.

Pour la saison 2017-2018, la fréquentation est de 5467 personnes (soit une hausse de plus 1000 entrées payantes par rapport à la saison précédente).

En 2019, la programmation cinématographique municipale de l'Espace Diamant proposera :

- **Une programmation hebdomadaire de films de type Art et Essai ou d'auteurs, les vendredis et samedis, soit sept séances hebdomadaires.**

Et cela à l'exception des semaines où la salle accueille d'autres manifestations prévues par la programmation du théâtre municipal et des associations.

Dans le cadre de ce programme cinématographique 2019, le grand public est invité à la découverte ou redécouverte sur grand écran d'œuvres cinématographiques de fictions, documentaires, films d'animation, film du patrimoine, ou courts métrages exclusivement en Version Originale.

Les œuvres proposées qui présentent d'incontestables qualités avec un caractère de recherche ou de nouveauté, s'adressent également à tous les publics grâce à une tarification adaptée.

Cette saison, une nouveauté sera proposée avec la mise en place de **séances régulières dites « du court au long »** : certains films de fiction seront précédés d'un court métrage. Cette nouveauté permet de découvrir des formes très courtes avant une fiction et de susciter la curiosité et l'envie d'aller plus loin dans la découverte d'un réalisateur.

S'adressant à tous les publics, le programme 2019 invite également les enfants accompagnés de leurs parents à partager des moments privilégiés notamment à l'occasion de ciné-goûters.

- **Les dispositifs d'éducation à l'image, « Ecole et cinéma », « Collège et cinéma » et « Lycée au cinéma » seront maintenus.**

Ces opérations proposées au plan national par le CNC, sont organisées dans le cadre d'un partenariat avec l'Education Nationale, la Collectivité de Corse par l'intermédiaire d'un coordonnateur régional et la Ville d'Ajaccio. Elles permettent d'accueillir régulièrement les élèves ainsi que leurs enseignants dans le cadre du temps scolaire.

En direction des écoles maternelles, primaires, collèges et lycées, ces dispositifs nationaux contribuent à la formation du regard et permettent de donner des outils pour pouvoir décrypter et mieux appréhender les images et les messages qu'elles véhiculent.

- **Des soirées thématiques pourront être mises en place :**

-En partenariat avec les médiathèques, les Maisons de quartiers où encore la Direction de la Réussite Educative, dans le cadre d'événements participant à la valorisation du patrimoine et à l'élargissement des publics.

-En partenariat avec la Collectivité de Corse et notamment avec la Cinémathèque de Corse : Mémoire audiovisuelle de la Corse, la cinémathèque de Corse a pour mission de collecter et sauvegarder les témoignages cinématographiques du passé et constituer pour demain une mémoire du présent sous la forme de dépôt légal des œuvres produites en région Corse.

Des séances pourront s'appuyer sur les thématiques « événementielles » pour des projections débats de films, en présence d'invités où « à caractère insulaire » pour la valorisation de la production audiovisuelle et cinématographique corse.

-En partenariat avec France 3 Corse ViaStella : Pour des séances ponctuelles, de films de fiction ou des documentaires diffusés en Avant-première.

-En partenariat avec des producteurs et réalisateurs indépendants : Pour des séances ponctuelles de films courts, longs métrages ou documentaires, réalisés par des auteurs indépendants.

-Un partenariat peut être établi avec le cinéma Ellipse, dans le cadre d'évènements organisés par la Ville ou de soirées thématiques pour des rétrospectives avec des invités.

- **En complément de cette programmation municipale,**

L'Espace Diamant accueille des manifestations organisées par des partenaires associatifs pour des festivals: Corsica.doc (documentaires), Latinità (cinéma espagnol), Ciné 2000 (ciné passion et Journée montagne), Kalinka-Machja (cinéma russe), Association des Anciens Combattants de la Résistance (cinéma et Histoire), association Corsica Film Festival (Under my screen), association du cinéma du Maghreb, festival du court métrage avec les Nuits Med et le festival de cinéma méditerranéen « Arte Mare ».

Par la mise à disposition de l'Espace Diamant, la Ville permet à un public ajaccien toujours très nombreux, d'avoir accès à une offre cinématographique diversifiée sur le territoire ajaccien. Ce soutien constitue une subvention en nature.

Le coût de cette programmation 2019 se monte à 15 000€.

Les crédits seront proposés au vote du budget 2019 au Chapitre 11, Fonction 33, Articles 6232 et Article 637

Les recettes afférentes seront inscrites au Budget 2019, Chapitre 70, Fonction 33, Article 7062

IL EST DEMANDÉ AU CONSEIL MUNICIPAL

D'ADOPTER La programmation cinématographique 2019 de l'espace Diamant pour un coût de 15 000€

D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer tous les actes administratifs et à passer tous les contrats relatifs à cette programmation.

Monsieur le Maire à solliciter toutes subventions en vue de la réalisation de cette programmation,

Sous réserve du vote des crédits correspondants en 2019.

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER

LE CONSEIL MUNICIPAL

Ouï l'exposé de Simone GUERRINI, adjointe déléguée

Et après en avoir délibéré

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;

Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 14 décembre 2018,

Considérant qu'il convient de définir la programmation cinématographique 2019 de l'Espace Diamant

ADOpte

A l'unanimité de ses membres présents et représentés

La programmation cinématographique 2019 de l'Espace Diamant pour un coût de 15 000€.

Autorise

Monsieur le Maire à engager toutes procédures et à signer tous documents (Conventions, engagement de dépenses...) relatifs à cette programmation,
Monsieur le Maire à solliciter toutes subventions en vue de la réalisation de cette programmation,

Sous réserve du vote des crédits correspondants en 2019.

DIT

Que les crédits nécessaires à la réalisation de cette programmation seront proposés au vote du Budget 2019, Fonction 33, Chapitre 11, Articles 6232 et 637,
Que les recettes afférentes seront inscrites au Budget 2019, Chapitre 70, Article 7062,
Que la présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.

(Suivent les signatures)



POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE

Laurent MARCANGELI